

CS CONDUITE DE PRODUCTION EN AB

*Cultiver dans le respect de la terre et du vivant, transformer vos produits
et vendre en circuit-court*

Scannez-moi
Pour + d'info



RNCP MASAF : 39681 (31/12/2029)
NSF : 210
Fiche ROME : A1414
CPF : 239859

CONDITIONS D'ADMISSION

- Être âgé de 18 ans minimum
- Valider son projet professionnel avec un conseiller France travail
- Être titulaire d'un diplôme de niveau 4 ou supérieur*
- L'admission est définitive après examen et entretien avec l'équipe pédagogique

*Dérogation possible : nous contacter

8 mois pour se préparer à conduire son entreprise ou piloter sa conversion AB.

- Acquérir une spécialisation dans l'agriculture biologique.
- Développer les compétences propre à la conduite d'une exploitation en agriculture biologique dans le cadre d'un projet de conversion ou d'installation en AB ou de salariat.

AU PROGRAMME

- Agroécologie, Agronomie, Sol vivant, écologie et entomologie
- Pratiques culturales : biocontrôle, fertilisation organique, irrigation...
- Planification culturale du ou des ateliers en AB
- Utilisation et entretien du matériel agricole, conduite du tracteur et initiation à la soudure
- Arboriculture fruitière adaptée au changement climatique, taille.
- Comptabilité, gestion économique et commerciale de l'atelier de production, circuits courts en AB
- Aspects juridiques, sociaux, environnementaux et réglementaires du projet d'installation ou de conversion en AB
- Transformation des produits, process et réglementation
- Initiation à l'apiculture et à l'agroforesterie
- Sensibilisation à la permaculture et à la biodynamie



Les + de la formation

- 12 semaines de stages professionnels
- Chantiers participatifs dans des fermes en agroécologie
- Autoconstruction d'outils
- SST (Sauveteur Secouriste du Travail) et ergonomie du travail
- Certiphyto catégorie décideur

CALENDRIER / DURÉE DE LA FORMATION

Le parcours peut être individualisé en fonction de vos acquis et de votre expérience

9 mois
de mars à novembre

980 h
de formation

560h en centre
420h en entreprise



(dans un emploi en lien avec la formation)



Paroles d'apprenant

Une belle découverte !
Une formation indispensable
pour créer sa petite ferme
végétale ou son atelier
maraîcher complémentaire.



Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Un Référént Handicap est présent sur le Campus.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Plateformes techniques : parcelles maraîchères, atelier soudure et agroéquipements
- Chantiers pédagogiques, travaux pratiques chez des producteurs partenaires
- Visites techniques de structures

RÉFÉRENTIEL DU DIPLÔME

Le diplôme du CS Conduite de production en Agriculture biologique et commercialisation est constitué de 4 Unités Capitalisables (UC) correspondant à 4 capacités (blocs de compétences)

- **UCP1** : Organiser un système de production en respectant la réglementation et les principes de l'agriculture biologique
- **UCP2** : Mettre en œuvre les techniques de production spécifiques à l'agriculture biologique
- **UCP3** : Analyser les résultats technico-économiques des productions conduites en agriculture biologique et les conséquences d'une conversion
- **UCP4** : Assurer la transformation et la mise en marché des produits biologiques issus de l'exploitation dans le respect de l'hygiène, de l'environnement, de la sécurité alimentaire et du travail, ainsi que de la réglementation commerciale

Le référentiel du diplôme disponible sur le site Chlorofil.fr :

https://chlorofil.fr/fileadmin/user_upload/02-diplomes/referentiels/seconaire/cs/prod_agri/cs-pa-cond-bio_ref.pdf

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET VALIDATION DU DIPLÔME

- Les UC sont évaluées à partir de situations professionnelles permettant de valider les compétences. L'acquisition des 4 UC est nécessaire pour obtenir le diplôme.
- Le candidat conserve le bénéfice des UC acquises durant 5 ans pour obtenir son diplôme

FINANCEMENT ET RÉMUNÉRATION

- Prise en charge par le Programme Régional de Formation Occitanie pour les demandeurs d'emploi
- Eligible au CPF (Compte Personnel de Formation) et au projet de Transition Pro.

La formation est rémunérée en fonction du statut du stagiaire et de la législation en vigueur.

Pour plus d'informations :

Contactez le Service d'Accueil Individualisé : Mme DENAT au 06 29 93 18 20

APRÈS LA FORMATION

Poursuite d'études

- Brevet technicien supérieur
- Certificat de spécialisation de niveau 4

Débouchés métiers

- Chef d'exploitation agricole
- Responsable de culture
- Ouvrier hautement qualifié
- Technicien conseil

Rejoignez-nous dès maintenant !

Lycée Charlemagne

Route de Saint-Hilaire

11 000 CARCASSONNE

04 68 72 83 00

cfppa.pays-d-aude@educagri.fr

www.campusterreetnature.fr

@fpca11 sur



CAMPUS
TERRE &
NATURE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE
Liberté
Égalité
Fraternité



MaJ : 08/09/2026